



Le 26 octobre 2015

Monsieur Charles Michel, Premier Ministre,

Madame Marie-Christine Marghem, Ministre fédérale de l'Environnement, de l'Énergie et du Développement Durable,

Messieurs Carlo Di Antonio, Ministre de l'Environnement et Paul Furlan, Ministre de l'Énergie en Région wallonne

Madame Céline Fremault, Ministre bruxelloise de l'Environnement et de l'Énergie

Madame Joke Schauvliege, Ministre flamande de l'Environnement

Objet : La position belge à la Conférence de Paris sur le climat

Mesdames et Messieurs les Ministres,

C'est au nom de l'association des « Grands Parents pour le Climat » que nous vous interpellons. Les grands parents belges que nous sommes, s'inquiètent de voir que la politique menée par vos gouvernements ne répond pas aux exigences d'un véritable développement durable qui garantisse une planète habitable pour les générations futures, tant pour la réduction du réchauffement climatique que pour la recherche d'une meilleure qualité de vie pour tous, sur notre terre.

Pour répondre aux défis environnementaux, il ne fait aucun doute qu'un changement de paradigme est nécessaire dans la société : au lieu de donner la primauté à l'économie, il faut absolument remettre la défense de la dignité humaine en première place. Plusieurs autorités morales se sont récemment fermement exprimées pour réclamer ce changement. Nos craintes sont réelles devant les faiblesses de la Belgique en matière de politique climatique.

Au niveau des Nations Unies, nous déplorons la faiblesse de proposition par la Belgique de contribution au Fonds climat international (**Green Climate fund**) dont la mise en œuvre a été décidée en 2010. Ce manquement mine la crédibilité de la Belgique dans le débat qui aura lieu à Paris. Débat pour lequel la Belgique n'a déposé aucune proposition sur les objectifs à long terme sur lesquels la Belgique est prête à s'engager. Estimez-vous acceptable que la Belgique soit aussi inactive sur ces questions cruciales ?

Au niveau de l'Union Européenne, nous constatons l'enlisement du marché du carbone (prix trop bas, trop d'exemptions). Ce marché n'est pas un incitant suffisant à la réduction des

émissions de CO2. Nous constatons également qu'il y a une carence de réglementations permettant une transition vers des sources d'énergie durables, par exemple par l'absence d'accises sur le carburant aérien, ou l'absence de prise en compte du bilan CO2 résultant de l'extraction des ressources pétrolières (le pétrole résultant des schistes et sables bitumeux demande une grande dépense d'énergie lors de son extraction, qui n'est pas prise en compte.)

Au niveau belge également, les gouvernements continuent d'apporter un soutien aux énergies fossiles, par exemple à travers les voitures de société, les privilèges fiscaux et les aides économiques au transport aérien, etc. N'est-il pas significatif qu'il ait fallu huit années pour enfin conclure un accord entre les entités fédérales et fédérées concernant la répartition des charges et l'affectation des montants résultant des accords internationaux sur le climat ?

Nous faisons donc malheureusement le constat que la Belgique n'a pas encore adopté de politique ambitieuse par rapport aux effets du réchauffement du climat. Ce constat nous inquiète. La Belgique doit se positionner clairement dans ces domaines et demander :

- En conclusion de la réunion COP21, un engagement ambitieux de réduction des gaz à effets de serre de la part de toutes les nations, ainsi que la concrétisation du financement requis pour atteindre ces objectifs,
- L'instauration d'une taxe carbone à la place du marché inefficace de CO2 actuel,
- la fin des soutiens aux énergies fossiles: par exemple fin du soutien fiscal aux voitures de société, au trafic aérien, des fonds de pension sans participations aux investissements dans les fossiles, etc.

Le citoyen attend un véritable accord à Paris, en décembre. Et il attend aussi, de la part de la Belgique, une mise en œuvre volontariste de la **stratégie à long terme pour le développement durable**, votée sous la précédente législature, qui ferait de notre pays un relai indispensable dans les négociations et donnerait un coup de fouet à l'innovation. Les ambitions (financements et autres propositions), tant nationales qu'internationales, doivent être à la mesure de l'enjeu.

« Une terre à vivre pour nos petits enfants » : Après nous, la vie sur terre doit continuer. Sans réelle volonté politique, le monde stagne et même recule... En matière de réchauffement climatique, seules l'audace et l'honnêteté politiques envers le citoyen donneront des résultats. Il y va de votre responsabilité.

Veillez croire, Mesdames et Messieurs les Ministres, à l'assurance de nos sentiments respectueux.

Pour « Grands parents pour le climat »,

Michel Cordier, Jean-Michel Corre, François de Borman, Paul Galand, Bruno Goffart, Cécile Honhon, Stéphane Lagasse, Dominique Lemenu, Jean-Louis Petit, Xavier Retaillau, Thérèse Snoy,

Adresse de l'association : 79 rue de Hal, 1421 Ophain Bois Seigneur Isaac

Mail : gpc@gpclimat.be ; Site web : <http://gpclimat.be/>